



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille le 11 février 2019

Service Prévention des Risques
Unité Pilotage, Information et Crédits

La Directrice Régionale
à

Nos réf. : SP/PF-2019-02-11
Affaire suivie par : Patricia FANCELLI
patricia.fancelli@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04..88.22.63.73

Destinataires in fine

Objet : invitation à la prochaine « rencontre des installations classées ».

Madame, Monsieur,

La DREAL PACA a le plaisir de vous convier à la prochaine rencontre des installations classées;
Nous souhaitons continuer à échanger avec vous autour de nos préoccupations communes. En effet, cela répond à notre volonté constante de mieux vous informer sur l'évolution de la réglementation et de faciliter, dans toute la mesure du possible, vos démarches vis-à-vis de l'administration.
Nous serons très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle réunion le :

**Mardi 12 mars 2019 à partir de 13h30
au CEREMA « Amphithéâtre des 13 vents »
Rue Albert Einstein- Pôle d'activité les Milles
CS 70 499
13 593 Aix-en-Provence**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette demi-journée. Pour la bonne organisation de celle ci, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avant le **28 février 2019** votre réponse par messagerie à l'adresse suivante :

patricia.fancelli@developpement-durable.gouv.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Directrice, et par délégation
Le Chef de l'Unité Pilotage, Information et Crédits

Serge PLANCHON

Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines



ORDRE DU JOUR

- Nouvelles modalités de surveillance en matière d'équipement sous pressions (Organismes habilités- Service d'inspection reconnu, exploitants d'équipements sous-pressions)
- Système d'échange de gaz à effet de serre (SEGE) : préparation de la phase 4 (2021-2030)
- Installations de combustion moyennes : (application du décret et des arrêtés ministériels du 3 août 2018)
- Volet biodiversité de l'autorisation environnementale unique

PLAN D'ACCÈS



Cerema

PLAN D'ACCÈS

